



EURL VIF 2A AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

10 Rue de la République
13001 Marseille

H.B.P.C- HANDBALL PLAN DE CUQUES

Association loi 1901

Siège social : Rue Colette Besson

Complexe Sportif des Ambrosis

13380 Plan de Cuques

R.C.S MARSEILLE 419.721.667

Le Président
Eric NICOLAO

la trésorière
Lauricella Cécile

H.B.P.C -HAND BALL PLAN DE CUQUES
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30.06.2025

A l'assemblée générale de l'association H.B.P.C- Hand Ball Plan de Cuques

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association H.B.P.C-HAND BALL PLAN DE CUQUES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, comptes tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 du code de commerce et l'article R.821-180 relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables visés ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et financier du bureau et dans les autres documents mis à disposition des membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par le nouvel article L.821-54 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à MARSEILLE, le 10 octobre 2025

Le Commissaire aux comptes

VIF 2A AUDIT

DocuSigned by:
Pour VIF 2A AUDIT Vincent FELINE Commissaire aux comptes
8D1948F5CBD84B4...

Vincent FELINE

Commissaire aux comptes

Vincent FELINE Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 505	4 505		95
	Autres immobilisations corporelles	67 711	63 349	4 362	4 138
	Immobilisations grevées de droits				
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	5 160		5 160	6 380
	Autres immobilisations financières	15 216		15 216	20 093
	TOTAL (I)	92 592	67 854	24 738	30 706
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	17 434		17 434	38 556
	En-cours de production de biens				
COMPTES DE REGULARISATION	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 797		6 797	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	92 640		92 640	46 859
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	303 491		303 491	309 072
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	73 467		73 467	76 605
	Charges constatées d'avance	6 262		6 262	4 067
	TOTAL (II)	500 091		500 091	475 158
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	592 683	67 854	524 829	505 864
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				20 376	26 473
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau	3 779	(903)
	Excédent ou déficit de l'exercice	27 306	4 682
	Total des fonds propres (situation nette)	31 085	3 779
Provisions	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	3 779	(903)
	Résultat de l'exercice	27 306	4 682
	Total des fonds propres	31 085	3 779
DETTES (1)	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
DETTES (1)	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	31 085	3 779
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 092	4 092
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	4 092	4 092
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 165	101 790
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 941	94 504
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	161 515	144 331
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	173 613	135 000
	Produits constatés d'avance	61 417	22 368
	Total des dettes	489 652	497 993
TOTAL PASSIF		524 829	505 864
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		27 305,82	4 682,11
(1) Dont à moins d'un an		489 652	359 829
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			53 524

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 020	(158 271)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		171 000
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			171 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	10 939	854
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		10 939	854
RESULTAT FINANCIER		(10 939)	170 146
RESULTAT COURANT avant impôts		30 081	11 875
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		2 125
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			2 125
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 775	9 318
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		2 775	9 318
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 775)	(7 193)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 730 257	1 967 329
TOTAL DES CHARGES		1 702 951	1 962 647
EXCEDENT ou DEFICIT		27 306	4 682
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		19 650	54 739
Bénévolat		70 222	
TOTAL		89 872	54 739
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		19 650	54 739
Personnel bénévole		70 222	
TOTAL		89 872	54 739

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 524829€.

Le résultat net comptable est un excédent de 25891€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/10/2025 par les dirigeants.

Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

La pratique d'activités physiques et sportives, ainsi que toutes activités pouvant s'y rattacher, susceptible de faciliter l'extension ou le développement de l'association.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- La pratique du Hand Ball de haut niveau et amateur,
- L'organisation de tournois de Hand Ball,
- Les stages multi-activités sportives pour les enfants durant les vacances scolaires,
- Activité « Sport Santé » dans les maisons de retraite partenaires,
- Des interventions dans les écoles primaires et collèges afin de promouvoir la pratique du hand-ball,

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Les activités de Hand-ball et d'organisation de tournois sont réalisées dans la Commune de Plan-de-Cuques.
- Les activités de « Stages » sont mises en œuvre dans le périmètre de la Commune de Plan-de-Cuques
- L'activité de « Promotion de la pratique du Hand Ball » est exercée dans le périmètre des Communes de Plan-de-Cuques et de Marseille.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites ci-dessus sont :

- Un effectif composé de joueuses, d'un staff d'encadrement des équipes de tout niveau ainsi que des stages, d'une équipe en charge du suivi administratif et de la communication.
- Une équipe de bénévoles qui entoure l'organisation des matchs et tournois.
- Une mise à disposition des locaux administratifs et deux gymnases par la Commune de Plan de Cuques.

Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique, le taux retenu est de 5 ans pour le matériel professionnel et informatique et de 8 ans pour les véhicules,
- Stocks des autres approvisionnements sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés,
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes,
- Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale,
- Les cotisations sont comptabilisées au moment de l'encaissement. Elles confèrent la qualité de membre adhérent de l'association.

Comptabilisation des produits relatifs aux dons en numéraire reçus par chèque.

Pour les dons reçus dont le versement est en plusieurs fois, le produit est constaté à la remise de l'imprimé « Cerfa ».

Organisation de la collecte des données mécénats.

La collecte est réalisée avec des moyens internes au club et mobilise la direction et la gouvernance.

La collecte auprès des « particuliers » est réalisée par des appels auprès des adhérents du club, des amis et membres des familles.

La collecte auprès des « sociétés » est issue, pour partie, d'appels faits auprès des parents des adhérents et/ou sportifs du club détenant une entreprise et, pour l'autre, via du démarchage direct (par téléphone ou en face à face) d'entreprises de la région.

Le club bénéficie également de dons en nature représentant l'abandon au profit du club par les bénévoles de leurs frais de déplacement comptabilisé en charges et produits de montant équivalent.

Les produits de « mécénats » sont comptabilisés à la signature de la convention.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'équipe LBE confirme sa progression et prouve qu'elle devient une résidente de la première division. Nos partenaires privés sont très présents au club notamment du fait du comportement de notre équipe fanion.

Le nombre de licenciés est en augmentation.

EVENEMENTS POST CLOTURE

L'équipe LBE se maintient en 1ère Division.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2906-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (Président, Vice-Président et Trésorier) s'est élevé à **0€** brut sur l'exercice du **01/07/2024 au 30/06/2025**.

Effectif Moyen

Cadres	2
Agent de maîtrise et techniciens	18
Employés	0
Apprentis sous contrat	<u>6</u>
TOTAL	26

Contributions volontaires en nature

Le club bénéficie de la mise à disposition, par la commune de Plan de Cuques, de locaux administratifs et de 2 gymnases. Cette mise à disposition n'a pas été valorisée par la commune.

L'association fait également appel au bénévolat pour certains entraînements, pour les jours de match, pour l'organisation des tournois ainsi que pour certaines tâches administratives du club.

L'association est à ce jour dans l'incapacité de valoriser les temps accordés par les bénévoles sur cet exercice.

L'association a bénéficié de dons en nature relatifs à des marchandises et prestations pour un montant de 30.000 €

Détail des transferts de charges

Les transferts de charges concernent principalement :

- Avantages en nature des salariés (véhicule et logement)	<u>29 885 €</u>
TOTAL	29 885€

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

- produits exceptionnels :	
• néant	
- charges exceptionnelles :	
• amendes pénalités	52€
• majoration sociale	<u>2 722€</u>
TOTAL	2 774€

La provision pour indemnité de départ à la retraite

La provision est calculée en prenant en compte les indemnités acquises au 30/06/2025 (charges sociales incluses) et évaluées selon les droits spécifiés dans la convention collective à laquelle est rattaché le personnel. Le calcul de la provision est actualisé et est pondéré par une table de mortalité et du fait du « turn-over » du personnel. Le calcul des droits acquis linéairement par des salariés à la date de clôture après application des charges sociales (25%), a été pondéré de :

- La probabilité de présence des salariés dans l'association lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ à la retraite,
- Du turn-over de l'effectif (entre 16 et 44 ans= 1% et entre 44 et 65 ans =0%)
- Progression future des salaires (1%)
- Et du taux d'actualisation de 3,6 % - Age moyen de départ à la retraite = 65 ans

Pour rappel au 30/06/2025, la provision pour indemnité de fin de carrière s'élève à 5038 €.

Valorisation du bénévolat

Le bénévolat a été valorisé en fonction des manifestations sportives et du temps consacré par les bénévoles à la gestion administrative et à la Direction du club.

Le calcul a été le suivant :

- Pour l'organisation des manifestations le taux horaire des intervenants retenu a été de 13 € charges comprises pour 5401.70 heures de juillet 2024 à juin 2025 soit un cout de 70.222 euros.
- Concernant la partie administrative le taux horaire de l'intervenant retenu a été de 25 € charges comprises pour 170 heures de juillet 2024 à juin 2025 soit un cout de 4.250 euros.
- Concernant la Direction, c'est-à-dire le Président, le taux horaire de l'intervenant retenu a été de 50 € charges comprises pour 308 heures de juillet 2024 à juin 2025 soit un cout de 15.400 euros.

Le total du bénévolat a donc été estimé à 89872 euros pour la période de juillet 2024 à juin 2025 .

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 505					4 505
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	52 946					52 946
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 706		4 059			14 765
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		68 157		4 059			72 216
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 473		37 140		43 237	20 376
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 473		37 140		43 237	20 376
TOTAL		94 630		41 199		43 237	92 592

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 410	95	4 505
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	50 042	2 903	52 946
	Matériel de bureau, mobilier	9 471	932	10 404
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	63 924	3 930	67 854
TOTAL		63 924	3 930	67 854

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

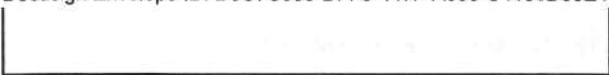
Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 160	5 160	
	Autres immobilisations financières	15 216	15 216	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	92 640	92 640	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 943	5 943	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 184	1 184	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	96 000	96 000	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	200 364	200 364	
	Charges constatées d'avances	6 262	6 262	
	TOTAL DES CREANCES	422 769	422 769	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 220		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	23 165	23 165		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 941	69 941		
	Personnel et comptes rattachés	42 744	42 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 236	105 236		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 150	10 150		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 385	3 385		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	173 613	58 613	115 000	
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	65 509	65 509		
	TOTAL DES DETTES	493 744	378 744	115 000	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 101			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir

		30/06/2025
Total des Produits à recevoir		302 193
Autres créances		302 193
Charges sur congés à payer	439	
IJSS	5 504	
REGION	27 000	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	13 000	
METROPOLE	56 000	
DIVERS PDTS A RECEVO	200 250	

Charges à payer

		30/06/2025
Total des Charges à payer		7 069
Dettes fiscales et sociales		7 069
Provision sur congés payés	4 419	
FORMATION Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	2 650	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 262	6 262
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 262

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		65 509	65 509
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			65 509

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Ventilation du chiffre d'affaires

30/06/2025

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		406 632
Ventes de marchandises		14 311
T20 BUVETTE TVA	3 030	
T10 BUVETTE TVA	10 840	
T20 VENTE BOUTIQUE	441	
Production vendue Services		392 321
T55 LBE BILLETERIE	11 831	
T55 ABONNEMENT BILLETERIE	76	
T0 INTERVENTIONS ECOLES	16 215	
T20 SPONSORING TVA	102 122	
FACTURATION DE FRAIS DIVERS	13 723	
T0 SS Refacturation divers RE	798	
T0 RC STAGES	96 224	
LOTO Produits des activités annexes	1 779	
T0 MED HAND CUP	82 883	
T0 FEMINA	200	
T20 SPORT SANTE	63 735	
T0 SPORT SANTE	2 735	
Chiffre d'affaires par marché géographique		406 632
Chiffre d'affaires FRANCE		406 632
T20 BUVETTE TVA	3 030	
T10 BUVETTE TVA	10 840	
T20 VENTE BOUTIQUE	441	
T55 LBE BILLETERIE	11 831	
T55 ABONNEMENT BILLETERIE	76	
T0 INTERVENTIONS ECOLES	16 215	
T20 SPONSORING TVA	102 122	
FACTURATION DE FRAIS DIVERS	13 723	
T0 SS Refacturation divers RE	798	
T0 RC STAGES	96 224	
LOTO Produits des activités annexes	1 779	
T0 MED HAND CUP	82 883	
T0 FEMINA	200	
T20 SPORT SANTE	63 735	
T0 SPORT SANTE	2 735	